L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau---rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 2 NOVEMBRE, 1883. 56eme Annee

Ventes pour Taxes d'Etat de Propriétés Foncieres.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DEBITEURS DELINQUANTS DE TAXES PAROISSE D'ORLEANS, TROISIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour et siége la Cour Civile de District de la dite paroisse, also dans le passage St. Antoine, Second District de cette ville, pendant les heures légales, pour ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., le 1er jour de decembre A. D. 1883, et a continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, afin de contraindre la collection des taxes assessées dans l'année 1880, ensemble avec les intérêts s'y attachant, à partir du 31ème jour de décembre, 1881, au taux de 8 pour cent par an jusqu'à complet paiement de tous les frais.

ST. UPERY, BERNARD — Taxe de 1880, montant à..... $20 22

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 15 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur 86 pieds de profondeur.

SHAFER, J. M. — Taxe de 1880, montant à..... $6 00

Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Hope, Loi, Bagatelle et St. Antoine, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1501; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Hope sur 120 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L. — Taxe de 1880, montant à..... 45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Hope, Loi, Bagatelle, et St. Antoine, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1501; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Hope sur 120 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L. — Taxe de 1880, montant à..... 60c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, Loi, Hope et St. Antoine, désignées comme une portion de l'Ilot No. 1501; la dite portion forme l'encoignure des rues Bagatelle et Loi et mesure 64 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

ST. CYR, S. L.—Taxe de 1880, montant à..... 45c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1501; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Prieur sur 150 pieds de profondeur.

SAMPSON, SUC. C&G.— Taxe de 1880, montant à..... $5 46

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Columbus, Kerlerec, Remparts et St. Claude, désigné comme lot No. 12 de l'Ilot No. 378; le dit lot No. 12 mesure 24 pieds de face à la rue Columbus sur 80 pieds de profondeur.

SHAFER, J. M. — Taxe de 1880, montant à..... $6 00

Un demi d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Hope, Loi, Bagatelle et St. Antoine, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1501; la dite portion mesure 54 pieds de face à la rue Hope sur 120 pieds de profondeur.

SHAFER, FRANÇOIS— Taxe de 1880, montant à..... 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 15 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur 86 pieds de profondeur.

SHAFER, FRANÇOIS—Taxe de 1880, montant à..... $6 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 17 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur.

SHAFER, VICTOR — Taxe de 1880, montant à..... $6 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 17 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur.

SAVORY, CHAS.—Taxe de 1880, montant à..... 45c

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désigné comme une partie des Lots No. 4 de l'Ilot No. 20; la dite partie du lot No. 4 mesurant 70 pieds de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

SAUTON, PIERRE H.—Taxe de 1880, montant à..... 90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Claiborne, Onzaga, Union et Prosper, désignés comme lots No. 5 de l'Ilot No. 749; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

SAUNDERS, L. —Taxe de 1880, montant à..... $6 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, Rochoblave, D'Abadie et Tonti, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilot No. 1277; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 62 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Aubry et Rochoblave.

SCHWAGER, MRS MARGARET— Taxe de 1880, montant à..... $4 50

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Robl-blave, Aubry, d'Abadie et Dorgenois, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1340; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Robl-blave sur 110 pieds de profondeur.

SCHWAGER, VEUVE VICTOR— Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désignée comme lot No. 17 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à..... $ 80

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désignés comme 4 lots de l'Ilot No. 1280, les dits 4 lots formant l'encoignure des rues Français et Verbena et mesurant 126 pieds de face à la rue Francais sur 120 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à..... $4 50

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désignés comme une partie des Lots No. 4 de l'Ilot No. 20; la dite partie du lot No. 4 mesurant 70 pieds de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à..... $2 10

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues St. Antoine, Loi et Hope, désignés comme lots de l'Ilot No. 1555; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurant 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SCHWAGER, MRS MARGARET— Taxe de 1880, montant à..... $1 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, Rochoblave, D'Abadie et Tonti, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilot No. 1277; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 62 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Aubry et Rochoblave.

SCHWAGER, MRS MARGARET— Taxe de 1880, montant à..... $4 50

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Robl-blave, Aubry, d'Abadie et Dorgenois, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1340; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Robl-blave sur 110 pieds de profondeur.

SCHWAGER, VEUVE VICTOR— Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désignée comme lot No. 17 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur.

SAVORY, CHAS.—Taxe de 1880, montant à..... 45c

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désignée comme une partie des Lots No. 4 de l'Ilot No. 20; la dite partie du lot No. 4 mesurant 70 pieds de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

STAFFORD, MARY— Taxe de 1880, montant à..... $1 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Claiborne, Onzaga, Union et Prosper, désigné comme lot No. 5 de l'Ilot No. 749; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

SAUNDERS, L. —Taxe de 1880, montant à..... $6 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, Rochoblave, D'Abadie et Tonti, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilot No. 1277; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 62 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Aubry et Rochoblave.

SCHWAGER, MRS MARGARET— Taxe de 1880, montant à..... $4 50

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Robl-blave, Aubry, d'Abadie et Dorgenois, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1340; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Robl-blave sur 110 pieds de profondeur.

SCHWAGER, VEUVE VICTOR— Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désignée comme lot No. 17 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur.

SHAFER, FRANÇOIS— Taxe de 1880, montant à..... 90c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 15 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Prieur sur 86 pieds de profondeur.

SHAFER, FRANÇOIS— Taxe de 1880, montant à..... $6 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désigné comme lot No. 17 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur.

SAVORY, CHAS.—Taxe de 1880, montant à..... 45c

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec ses améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désigné comme une partie des Lots No. 4 de l'Ilot No. 20; la dite partie du lot No. 4 mesurant 70 pieds de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

SAUTON, PIERRE H.—Taxe de 1880, montant à..... 90c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Claiborne, Onzaga, Union et Prosper, désignés comme lots No. 5 de l'Ilot No. 749; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 100 pieds de profondeur.

SAUNDERS, L. —Taxe de 1880, montant à..... $6 10

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, Rochoblave, D'Abadie et Tonti, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilot No. 1277; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 62 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Aubry et Rochoblave.

SCHWAGER, MRS MARGARET— Taxe de 1880, montant à..... $4 50

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Robl-blave, Aubry, d'Abadie et Dorgenois, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1340; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Robl-blave sur 110 pieds de profondeur.

SCHWAGER, VEUVE VICTOR— Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désignée comme lot No. 17 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à..... $ 80

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désignés comme 4 lots de l'Ilot No. 1280, les dits 4 lots formant l'encoignure des rues Français et Verbena et mesurant 126 pieds de face à la rue Francais sur 120 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à..... $4 50

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désignés comme une partie des Lots No. 4 de l'Ilot No. 20; la dite partie du lot No. 4 mesurant 70 pieds de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à..... $2 10

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues St. Antoine, Loi et Hope, désignés comme lots de l'Ilot No. 1555; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurant 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SCHWAGER, MRS MARGARET— Taxe de 1880, montant à..... $1 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, Rochoblave, D'Abadie et Tonti, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilot No. 1277; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurant 62 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Aubry et Rochoblave.

SCHWAGER, MRS MARGARET— Taxe de 1880, montant à..... $4 50

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Robl-blave, Aubry, d'Abadie et Dorgenois, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1340; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Robl-blave sur 110 pieds de profondeur.

SCHWAGER, VEUVE VICTOR— Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désignée comme lot No. 17 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à..... $ 80

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désignés comme 4 lots de l'Ilot No. 1280, les dits 4 lots formant l'encoignure des rues Français et Verbena et mesurant 126 pieds de face à la rue Francais sur 120 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à..... $4 50

Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Bagatelle, St. Antoine, Josephine et Célestine, désignés comme une partie des Lots No. 4 de l'Ilot No. 20; la dite partie du lot No. 4 mesurant 70 pieds de face à la rue Bagatelle sur 123 pieds de profondeur.

SANCHEZ, EMMA — Taxe de 1880, montant à..... $2 10

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues St. Antoine, Loi et Hope, désignés comme lots de l'Ilot No. 1555; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurant 63 pieds de face à la rue Bagatelle sur 127 pieds de profondeur.

SCHWAGER, MRS MARGARET— Taxe de 1880, montant à..... $1 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Aubry, Rochoblave, D'Abadie et Tonti, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'Ilot No. 1277; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurant 62 pieds de face à la rue Aubry sur 100 pieds de profondeur et forment l'encoignure des rues Aubry et Rochoblave.

SCHWAGER, MRS MARGARET— Taxe de 1880, montant à..... $4 50

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Robl-blave, Aubry, d'Abadie et Dorgenois, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1340; la dite portion mesure 150 pieds de face à la rue Robl-blave sur 110 pieds de profondeur.

SCHWAGER, VEUVE VICTOR— Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Lapeyrouse, Onzaga et Johnson, désignée comme lot No. 17 de l'Ilot No. 902; le dit lot No. 17 mesure 25 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur.

SCHAEFFER, VVE W. F. — Taxe de 1880, montant à..... $2 40

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Daphine, Tricou, Delery et Royale, désignée comme une portion de l'Ilot No. 206, la dite portion de terre mesure 26 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

SCHROEDER, D. F.— Taxe de 1880, montant à..... 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Royale, Tricou, Delery et Dauphine, désignés comme une portion de l'Ilot No. 206, la dite portion de terre mesure 31 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

ST. MARTIN, MRS BARTHOLOMEW—Taxe de 1880, montant à..... 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Andry, Egana, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No. 85 de l'Ilot No. 225, le dit lot No. 85 mesure 30 pieds de face à la rue Andry sur 161 pieds de profondeur.

STARAT, JOSEPH OU SCHLEROTH—Taxe de 1880, montant à..... $2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Pilié, Désirée, Revarpata et St. Claude, désigné comme lot No. 11 de l'Ilot No. 309; le dit lot No. 11 mesure 32 pieds de face à la rue Pilié sur 120 pieds de profondeur.

SANDER, JOHN A. — Taxe de 1880, montant à..... 45c

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Gamery, Lisardi, Marais et Urquhart, désignés comme trois lots de l'Ilot No. 687.

SCHAMTZ, G., ST G. STOLL—Taxe de 1880, montant à..... 75c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Daphine, Tricou, Delery et Royale, désignée comme une portion de l'Ilot No. 206, la dite portion de terre mesure 26 pieds de face à la rue Dauphine sur 120 pieds de profondeur.

SCHREIBER, D. F.— Taxe de 1880, montant à..... 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Royale, Tricou, Delery et Dauphine, désignés comme une portion de l'Ilot No. 206, la dite portion de terre mesure 31 pieds de face à la rue Royale sur 120 pieds de profondeur.

SHREIBER, E. N. — Taxe de 1880, montant à..... 6c

Vingt-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Gordon, Monroe et la Promenade Florida, désignés comme lots Nos. 7 à 9 de l'Ilot No. 1668.

SERRORY, LOUIS F.—Taxe de 1880, montant à..... 10c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Espagne, Mandeville, Plaisir et Ile Plus Ultra, désigné comme l'Ilot No. 2278.

SERRORY, LOUIS R.—Taxe de 1880, montant à..... 5c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Marais, Pryes, St. Ferdinand et Urquhart, désignés comme lot No. 6 de l'Ilot No. 640, le dit lot No. 6 mesure 40 pieds de face à la rue Marais sur 170 pieds de profondeur.

SERRORY, LOUIS R.—Taxe de 1880, montant à..... 5c

Dix-sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Chenet, Villeré, Fabicans et Robertson, désignés comme lot No. 11 de l'Ilot No. 666, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Chenet et Villeré et mesure 31 pieds de face à la rue Chenet sur 117 pieds de profondeur.

SERRORY, LOUIS A.—Taxe de 1880, montant à..... 5c

Deux dixs d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Gamery, Lisardi, Marais et Urquhart, désignés comme trois lots de l'Ilot No. 687.

SCHANTZ, G., ST G. STOLL—Taxe de 1880, montant à..... 75c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Désiré, Hindre, Robertson et Claiborne, désignés comme lots Nos. 5 à 12 de l'Ilot No. 667, les dits lots Nos. 5 à 12 mesurant 143 pieds de face à la rue Désiré sur 120 pieds de profondeur.

ST. MARC, A. CORNEILLE— Taxe de 1880, montant à..... 5c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Roston, Gordon, Josephine et Célestine, désigné comme l'Ilot No. 861; le dit lot No. 861 mesure 241 pieds sur 300 pieds.

SHREBER, E. N. — Taxe de 1880, montant à..... 6c

Vingt-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Gordon, Monroe et la Promenade Florida, désignés comme lots Nos. 7 à 9 de l'Ilot No. 1668.

SERRORY, LOUIS F.—Taxe de 1880, montant à..... 10c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Espagne, Mandeville, Plaisir et Ile Plus Ultra, désigné comme l'Ilot No. 2278.

SERRORY, LOUIS R.—Taxe de 1880, montant à..... 5c

Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Marais, Pryes, St. Ferdinand et Urquhart, désigné comme lot No. 6 de l'Ilot No. 640, le dit lot No. 6 mesure 40 pieds de face à la rue Marais sur 170 pieds de profondeur.

STERLING, HERITIERS DE ROSA — Taxe de 1880, montant à..... $1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Chenet, Villeré, Fabicans et Robertson, désigné comme lot No. 11 de l'Ilot No. 666, le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Chenet et Villeré et mesure 31 pieds de face à la rue Chenet sur 117 pieds de profondeur.

STRIDTMAN, SUC. CHAS F.—Taxe de 1880, montant à..... $2 40

Trente certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Port, Lafayette, Liberal et Parce, désigné comme l'Ilot No. 1169; le dit lot No. 1169 mesure 200 pieds sur 341 pieds.

SPRARINO, MRS MARY— Taxe de 1880, montant à..... 20c

Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Pyrs-per, 8th, Portland, Port et Bataille, désignés comme lots Nos. 4, 5, 6, 13 à 18 de l'Ilot No. 763; les dits lots Nos. 4, 5 et 6 forment l'encoignure des rues Prosper et St. Ferdinand et mesurent 131 pieds de face à la rue Prosper sur 105 pieds de profondeur; les dits lots Nos. 13 à 18 mesurent 226 pieds de face à la rue Port sur 132 pieds de profondeur.

SCHRECKE, FREDERRIK — Taxe de 1880, montant à..... 5c

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Frank-lin, Chaneurs, Force et Vertus, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1218.

SCHNEIDER, GUSTAVE — Taxe de 1880, montant à..... 15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laharpe, Columbus, Broad et Derbigny, désigné comme lot No. 13 de l'Ilot No. 1254; le dit lot No. 13 mesure 22 pieds de face à la rue Laharpe sur 136 pieds de profondeur.

STERN'S FERTILIZING AND CHEMICAL MANUFACT'G CO. — Taxe de 1880, montant à..... $9 00

Cinq certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Français Champ Elysées, Canal (Margin) et la rue Industrie, désignées comme étant parties de l'Ilot No. 1338; la première portion mesure 61 pieds de face à la rue Français sur 154 pieds de profondeur; la deuxième portion mesure 105 pieds de face à la rue Français sur 124 pieds de profondeur; la troisième portion mesure 126 pieds de face à la rue Champs Elysees sur 154 pieds de profondeur; la quatrième portion mesure 66 pieds de face à la rue Champs Elysees sur 154 pieds de profondeur; la cinquième portion mesure 126 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 154 pieds de profondeur.

STEWART, SIMON— Taxe de 1880, montant à..... 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Port, St. Maxent, Nouvelle-Orléans et Marais, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1335; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Magistrat et Nouvelle-Orléans et mesure 120 pieds de face à la rue Magistrat sur 120 pieds de profondeur.

SILVA, JOHN— Taxe de 1880, montant à..... 90c

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Marais, Nouvelle-Orléans, l'Avenue Londres et la rue Vertus, désignée comme une portion de l'Ilot No. 1335; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Magistrat et Nouvelle-Orléans et mesure 120 pieds de face à la rue Magistrat sur 120 pieds de profondeur.

SEYMOUR, ELISHA—Taxe de 1880, montant à..... 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Delery, Foy et Cato, désigné comme l'Ilot 2004.

SEYMOUR, ELISHA— Taxe de 1880, montant à..... 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Roman, Desiré, Miltonne et Warner, désignées comme deux portions de l'Ilot No. 1579; une portion forme l'encoignure des rues Broad et Desiré et mesure 60 pieds 6 pouces de face à la rue Broad sur 80 pieds 6 pouces de profondeur; l'autre portion mesure 30 pieds de face à la rue Broad sur 100 pieds de profondeur.

STERN'S FERTILIZING AND CHEMICAL MANUFACT'G CO. — Taxe de 1880, montant à..... $9 00

Cinq certaines portions de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Français Champ Elysées, Canal (Margin) et la rue Industrie, désignées comme étant parties de l'Ilot No. 1338; la première portion mesure 61 pieds de face à la rue Français sur 154 pieds de profondeur; la deuxième portion mesure 105 pieds de face à la rue Français sur 124 pieds de profondeur; la troisième portion mesure 126 pieds de face à la rue Champs Elysees sur 154 pieds de profondeur; la quatrième portion mesure 66 pieds de face à la rue Champs Elysees sur 154 pieds de profondeur; la cinquième portion mesure 126 pieds de face à la rue Champs Elysées sur 154 pieds de profondeur.

STEWART, SIMON— Taxe de 1880, montant à..... 90c

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Port, St. Maxent, Nouvelle-Orléans et Marais, désignée comme lot No. 1335; la dite portion de terre forme l'encoignure des rues Magistrat et Nouvelle-Orléans et mesure 120 pieds de face à la rue Magistrat sur 120 pieds de profondeur.

SEYMOUR, ELISHA— Taxe de 1880, montant à..... 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Prieur, Delery, Foy et Cato, désigné comme l'Ilot 2004.

SEYMOUR, ELISHA— Taxe de 1880, montant à..... 60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Roman, Desiré, Miltonne et Warner, désignées comme deux portions de l'Ilot No. 1579; une portion forme l'encoignure des rues Broad et Desiré et mesure 60 pieds 6 pouces de face